

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2407-05

L'an deux mille vingt quatre, le quatre juillet à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14
Présents : 11+3 proc
Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Jean-
Marc BLANIC – Fabienne GALLI – Fabrice FONTAINE – Michel CORSINI
– Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Béatrice ROZIER – Philippe
ALLEGRIANI

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Christian DI MARTINO –
Karine FAGES

Secrétaire : Michel CORSIN

**Objet : Dotation cantonale
2024**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le programme de travaux 2024 à mettre en œuvre. Le montant des travaux est estimé à 35 000 € HT.

Le programme sera le suivant :

- Route de la Suc :
 - Elargissement et enrobés
 - Glissières de sécurité
- Chemin du Cayre
 - Bi couche au niveau du carrefour de la Patte d'Oie

Il sera financé, en partie, par une subvention attribuée par le Conseil Départemental en faveur de la voirie communale – exercice 2024 – se répartissant comme suit :

- Conseil Départemental 80 % : 28 000 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ADOpte** le programme des travaux,
- **ACCEPTe** la subvention attribuée par le Conseil Départemental,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tous les actes et toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution du programme de travaux défini ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire,



Michel CORSINI

Le Maire,

Gérard BRANDA
Signé par : Gérard BRANDA
Date : 09/07/2024
Qualité : Maire